



Débat Public **Atelier 19 septembre 2017**

**Programmation portuaire et planification
territoriale dans le Dunkerquois**

SOMMAIRE

1. La Gouvernance de Dunkerque Port
2. La planification de l'aménagement du domaine portuaire
3. La concertation avec les acteurs du territoire





1

LA GOUVERNANCE DE DUNKERQUE-PORT

Historique des missions et de la gouvernance

1966 : Naissance du Port Autonome de Dunkerque

- Gouvernance réduite : « Conseil d'administration avec Président »
- Toutes les activités du Port gérées par le port Autonome



1992 : Privatisation des activités de manutention horizontale (dockers)

Historique des missions et de la gouvernance

2008 : Naissance des Grands Ports Maritimes (loi n° 2008-660 du 4 juillet 2008 portant sur la réforme portuaire)

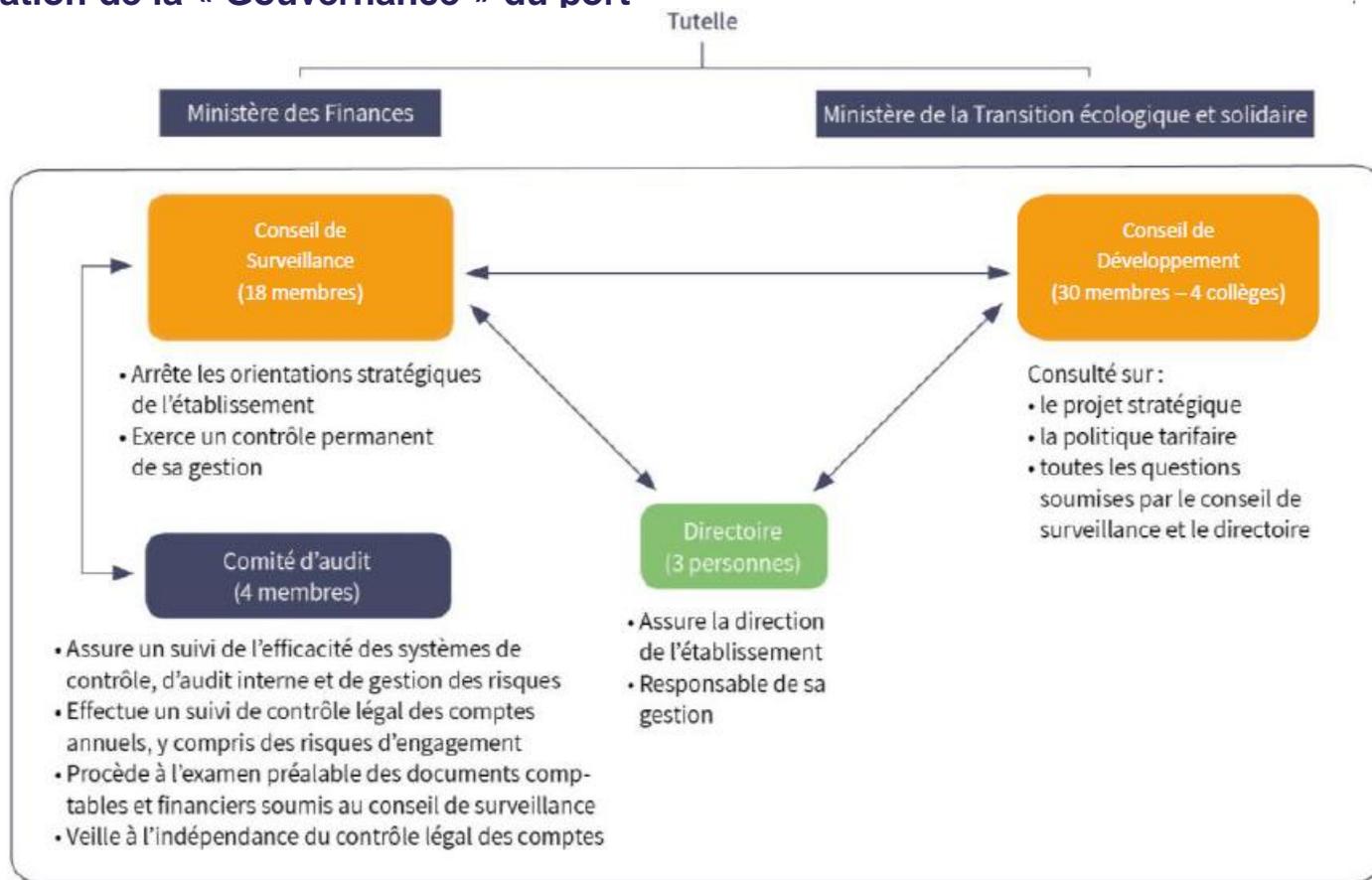
- **Recentrage des missions autour de trois axes principaux :**
 - le développement, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes
 - Le développement et la gestion de son domaine (zones industrielles et logistiques)
 - La préservation des espaces naturels



- **Privatisation des activités des grutiers et des portiqueurs**

Historique des missions et de la gouvernance

- modification de la « Gouvernance » du port



The background features abstract, wavy lines in solid and dotted styles, along with several plus signs scattered across the page. The main title is centered in the middle of the page.

2

LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PORTUAIRE

Le lien avec les documents d'aménagement du territoire

- **Dunkerque-Port est partie prenante pour la construction ou la révision :**
 - ❑ du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET)
 - ❑ Du SCOT
 - ❑ Du PLU de la CUD
 - ❑ Du SDAGE
- **Participation aux groupes de travail**
- **Réunions bilatérales**
- **Avis formalisés**
- **Contributions aux dires de l'Etat**

Une stratégie portuaire nationale

Le Projet Stratégique de Dunkerque-Port s'inscrit dans la Stratégie Nationale Portuaire qui définit trois grands axes

LA LOGISTIQUE :



- > Passer d'un port gestionnaire à un port "architecte" de solutions logistiques maritimes et terrestres sur un hinterland à l'échelle européenne.
- > Offres de transport, massification, fluidification, hinterland

L'INDUSTRIE :



- > Contribuer à la vitalité du tissu industriel sur le territoire.
- > Identification des filières, accompagnement des industriels, anticipation des instructions

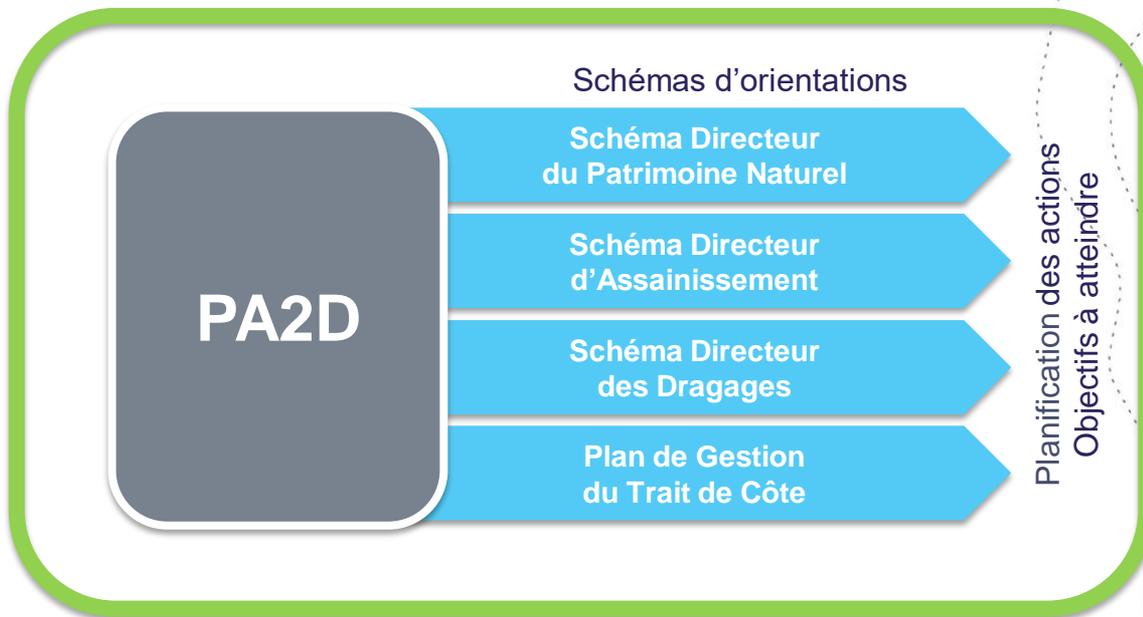
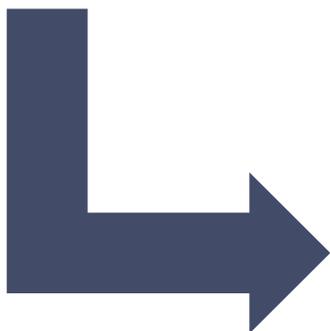
L'AMÉNAGEMENT :



- > Renforcer le rôle d'aménageur et de gestionnaire des espaces dans toutes leurs composantes (industrielle, logistique, naturelle)
- > Schéma directeur, valorisation foncière, partenariat

Un outil de développement durable : le PA2D

Projet Stratégique
2014-2018



Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) visant à concilier activités et aménagements portuaires, préservation de l'environnement et anticipation des orientations réglementaires à venir.

Les 5 grandes orientations du PA2D

Tableau de bord général



UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE

65%

Recommandations pratiques aux entreprises de la ZP



Schéma directeur d'assainissement



Économie circulaire

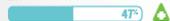


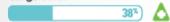
Schéma directeur des dragages



Prise en compte des risques technologiques et naturels



Schéma de circulation des matières dangereuses



Réduction des émissions de gaz à effet de serre



Responsabilité Sociale et Environnementale



Partenariats pour la recherche, le développement et la formation



UN CLIMAT ET DES ÉMISSIONS MAÎTRISÉS

87%

Maîtrise des risques inondation et submersion



Services aux navires, pour la réduction des émissions



Limitation de l'envol des poussières et pollutions



UNE STRATÉGIE PORTUAIRE DURABLE

66%

Partenariats commerciaux avec les plateformes portuaires intérieures



Report maritime de courte distance



Corridors européens et interopérabilité



Développement de la voie d'eau



Développement du trafic ferroviaire



UNE RICHESSE NATURELLE ET PAYSAGÈRE

71%

Schéma directeur du patrimoine naturel et plan de gestion des espaces naturels



Animation de la biodiversité sur le territoire portuaire



Document d'objectifs pour les sites Natura 2000



Trames verte et bleue et réseau des aires marines



Espaces fonctionnels du territoire portuaire



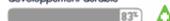
UNE VILLE-PORT DURABLE

82%

Convention de collaboration entre le Port et la Communauté Urbaine



Plan d'aménagement et de développement durable



Patrimoine maritime et culture portuaire



Communication Grand Public



DUNKERQUE
PORT

www.dunkerque-port.fr



Direction de l'Aménagement
et de
l'Environnement

Port 2505
2505 route de l'Écluse Trystam
BP 46534
59386 Dunkerque Cedex 1 - France
Tél : +33 (0)3 28 28 78 78

Le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN)

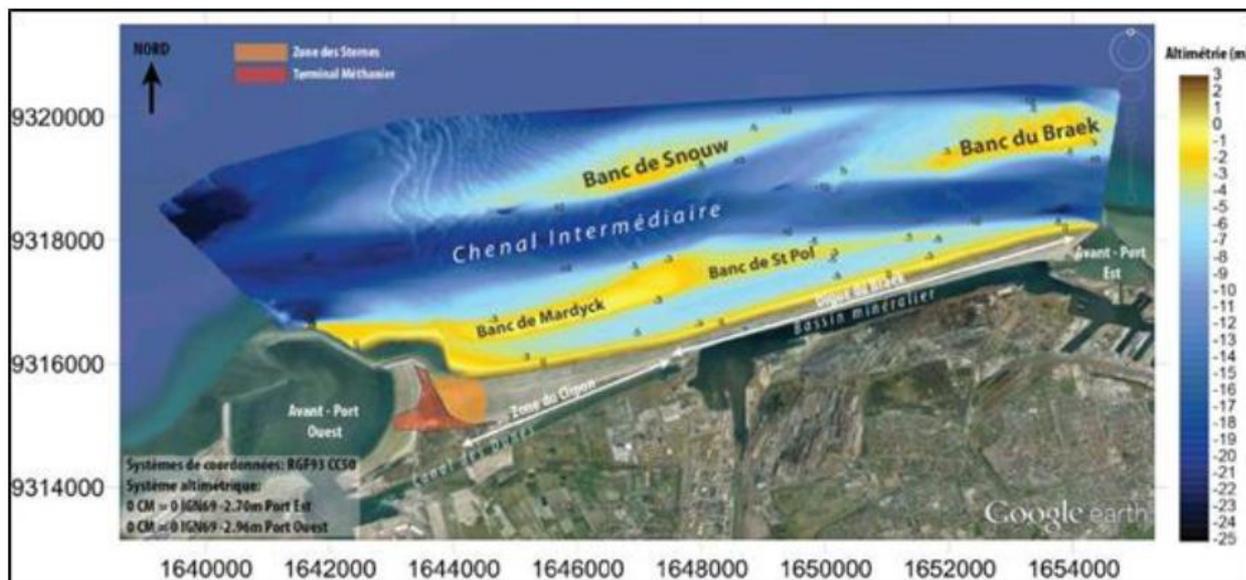
Un cadre d'aménagement du domaine portuaire :

- Elaboré entre 2009 et 2011
- En associant les collectivités, les services de l'État et les associations environnementales,
- Validé à l'unanimité par le Conseil National de la Protection de la Nature en 2011

Pour :

- Mener une politique responsable d'aménageur et de gestionnaire de milieux naturels
- Développer les projets portuaires à moyen et long termes

Le plan de gestion du trait de côte



- Enjeux humains et économiques → priorité absolue pour Dunkerque-Port
- Maintenir un linéaire côtier en protection des infrastructures portuaires, tout en préservant sa richesse écologique remarquable.

Les attentes du Port

- **Partir de constats et de données partagés**
- **Présenter des solutions concrètes et adaptées intégrant le développement du Port :**
 - Intégrer le report modal (rail et fluvial) et les évolutions du trafic routier
 - développer les métiers et compétences tournés vers la mer, la logistique et l'industrie
 - accroître la mobilité au cœur du territoire
 - protéger l'environnement
- **Permettre une flexibilité de l'aménagement du Port**
 - continuer à proposer aux entreprises une offre foncière adaptée et de qualité
 - poursuivre le développement de la trame verte et bleue du territoire

The background features abstract, wavy lines in solid and dotted styles, along with several plus signs scattered across the page. The overall aesthetic is clean and modern.

3

LA CONCERTATION AVEC LE TERRITOIRE

Modalités générales de concertation

- La gouvernance de Dunkerque-Port (membres du Conseil de Développement)
- Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) :
 - Enrichissement et partage des connaissances
 - Partenariats avec des institutionnels, des universités et des associations



Modalités générales de concertation

- Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) Côte d'Opale-Flandres : industrie, environnement, cadre de vie, santé des populations
- Un partenariat fort avec la CUD autour des projets communs (convention CUD/GPMD et Comités de Pilotage mensuels)
- Une culture de la consultation de partenaires extérieurs, au cas par cas par projet et par thématique (exploitants agricoles, associations, experts, etc)



Modalités générales de concertation

- Sensibilisation et information du grand public (enjeux environnementaux, visites, rencontre, interventions)



- Concertations règlementaires (enquête publique, débats publics)





Vos contacts

www.cap2020-dunkerque.fr

cap2020@portdedunkerque.fr

Dunkerque-Port CAP 2020
Port 2505 – 2505 route de l'Ecluse Trystram
BP 46 534 – 59386 Dunkerque Cedex1

Tel : + 33 (0)3 28 28 78 78